

Formation d'adaptation à l'emploi des TH-TSH et ACH

CONTEXTE

La formation adaptation à l'emploi a pour but de faciliter la prise de fonction des Techniciens et Techniciens Supérieurs Hospitaliers nouvellement nommés. Elle leur permet de consolider leurs connaissances générales et spécifiques sur leur cadre d'exercice en établissements de santé, social ou médico-social et de renforcer leur approche du management afin de mieux contribuer aux enjeux dans lesquels s'inscrivent leurs établissements.

Outre les contenus et les volumes horaires réglementaires de cette formation statutaire, ce dispositif prend également en compte les particularismes des fonctions exercées par les agents (champ de spécialités d'origine, type d'établissements, taille des équipes à encadrer...) afin d'ajuster les apports pédagogiques.

OBJECTIFS

- ↗ Approfondir les connaissances sur le fonctionnement de l'Hôpital et les Etablissements sociaux et médico sociaux
- ↗ Perfectionner les connaissances en matière de ressources humaines
- ↗ Développer ou renforcer les compétences en matière de management
- ↗ Acquérir des connaissances techniques spécifiques nécessaires à l'exercice des fonctions



Durée

27 jours soit 189 heures au total



Lieux

Formation possible en inter comme en intra / Blended learning



Public visé

Technicien hospitalier / technicien supérieur hospitalier

8 à 16 participants



Tarifs

Sur devis uniquement

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- ↗ Méthode participative basée sur de l'analyse réflexive issue du vécu professionnels des participants
- ↗ Apports théoriques et mises en situation
- ↗ Pédagogie active, illustration du discours par des supports de cours permettant de synthétiser les socles de connaissances à acquérir
- ↗ Évaluation des acquisitions individuelles des participants à chaque étape de la progression pédagogique et ajustements des méthodes en fonction de cette évaluation



Module 1 : (35 heures ou 5 jours)

Cadre d'exercice des Techniciens et Techniciens Supérieurs Hospitaliers :

- Missions de Service Public, organisation régionale de l'offre de soins, structures de coopération
- Fonctionnement interne de l'hôpital et des établissements sociaux et médico-sociaux : statut juridique et règles de gouvernance de l'Etablissement FPH ; statut des personnels hospitaliers
- Règles de financement des établissements de santé, notions de bases sur les achats hospitaliers et les marchés publics

Module 2 : (84 heures ou 12 jours)

Management de proximité, communication et outils de communication nécessaires à la fonction :

- Fonction d'encadrement : se positionner
- Santé et sécurité au travail, FPTLV, gestion et optimisation du temps de travail
- Compétences managériales :
 - Animation d'équipe
 - Utilisation efficace des outils de la communication ;
 - Valorisation de la qualité du travail, gestion des conflits
- Accompagnement aux changements
- Importance de l'entretien et de la réunion dans les fonctions et les stratégies managériales ; transmission des savoirs ; conduite de projets en équipe

Module 3 : (70 heures ou 10 jours)

Connaissances techniques spécifiques nécessaires à l'exercice des fonctions :

- Règlementation en matière de sécurité incendie, sécurité des personnes et risques professionnels
- Principes en matière de construction et de prévention dans les ERP, génie civil à l'hôpital
- Règlementation en matière d'écologie hospitalière
- Procédures d'évaluation de la qualité et acteurs de la certification
- Enjeux de la sécurité informatique
- Procédures de matériovigilance et contrôles techniques obligatoires
- Contraintes spécifiques des services logistiques